

FFESSM

NAGE EN EAU VIVE

SÉLECTIF

SÉLECTIF NATIONAL 2023

DESCENTE
NAGE EN EAU VIVE

30 octobre 2022

Larrau, Licq-Athérey

Le Larrau & Le Saison

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS

avec le soutien du Comité subaquatique Nouvelle Aquitaine FFESSM

NATIONAL

Plus d'infos sur : eauvive.ffessm.fr

Nage en eau vive France

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES SPORTS

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

I ♥ LICQ-ATHÉREY

shem ENGIE

ASSURDIVING® ssurances de la FFESSM
FRENCH UNDERWATER FEDERATION INSURANCES

SUBAQUA Revue de la FFESSM

Création : iGraphiK.com - Photos : © Commission NEV.

DE DESCENTE DE NAGE EN EAU VIVE 2023

Du 29 & 30 OCTOBRE 2022

Le Larrau

La FFESSM, la commission National NEV avec la participation du comité régional CSNA et la ville de Licq-Athérey ont le plaisir de vous accueillir le 29 & 30 octobre 2022 pour le Sélectif National de Descente 2023 sur le Larrau.

Comité d'Organisation :

Responsable de l'organisation	:	**Bernadette GAUDY**
Juge de départ	:	**Myriam JEAN-LOUIS**
Juge d'arrivée : Chronométreur	:	**Bernadette GAUDY**
Secrétaire à l'arrivée	:	**Françoise GRAND / Valérie DUPRAT**
Contrôleur matériel compétiteurs	:	
Délégué fédéral	:	**Alain BEDOS**
Escortes homme & femme	:	**Présent sur la compétition**
Responsable Jeunes	:	**Wilfrid MERCIER**

Comité de Course :

Directeur de Course	:	**Christian BOUSQUET**
Chargé de mission compétition	:	**Romain MIGEON**
Responsable Sécurité	:	**Jacques SOFYS**
Responsable Chronométrage	:	**Myriam JEAN-LOUIS**
Responsable des juges	:	**Myriam JEAN-LOUIS**
Responsable Informatique	:	**Patrick DUPRAT**

Comité de Compétition :

Président de la CN - NEV	:	**Patrick DUPRAT**
L'organisateur de la manifestation	:	**Bernadette GAUDY**
Directeur de Course	:	**Christian BOUSQUET**
Représentant des Compétiteurs	:	**Élu par les chefs d'équipe la veille de la compétition.**

Jury de Compétition :

Président de la CN - NEV	:	**Patrick DUPRAT**
Chargé de mission compétition	:	**Romain MIGEON**
Directeur de Course	:	**Christian BOUSQUET**
Responsable Chronométrage	:	**Myriam JEAN-LOUIS**
Responsable des juges	:	**Myriam JEAN-LOUIS**
Représentant des Compétiteurs	:	**Élu par les chefs d'équipe la veille de la compétition.**

SÉLECTIF NATIONAL

DE DESCENTE DE NAGE EN EAU VIVE 2023

Du 29 & 30 OCTOBRE 2022

Le Larrau

Le règlement appliqué est le règlement compétition de la Commission Nationale NEV FFESSM.

Les présidents ou responsables de clubs, engagent les compétiteurs en tenant compte de leur niveau et de la classe du torrent (III-IV). Ils en assument la responsabilité.

Lors de la confirmation des inscriptions, le chef d'équipe doit présenter pour chacun de ses nageurs :
- La licence FFESSM 2023 + assurance loisirs 1 ou assurance individuelle notifiant la couverture de la pratique de la nage en eau vive en compétition.
- Un Certificat Médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique de la nage en eau vive en compétition, Établi par tous médecin daté de moins de 3 ans et accompagné de l'attestation de renseignement du questionnaire de santé.
- Un justificatif attestant à minima le N1 NEV (hors compétition jeunes).
- Les deux autorisations parentales si le nageur est mineur.

Une pièce d'identité reconnue par l'administration française peut être demandée au compétiteur en complément de justificatif d'inscription.
De même, la non-présentation d'une pièce d'identité est également considérée comme un refus de se soumettre au contrôle anti-dopage (cas de disqualification)

Équipement :
Tout nageur présentant un équipement non conforme au règlement ne pourra pas prendre le départ.
Les palmes en fibres sont interdites pour les catégories benjamins et minimes.

Sécurité :
Chaque club engageant au moins trois concurrents doit mettre une personne à la disposition de l'organisation pour la Sécurité.

Le comité d'organisation pourra :
- modifier les horaires en fonction du nombre de participants.
Le comité de compétition pourra :
- modifier, ajourner ou annuler l'épreuve pour des raisons de sécurité

Dans la cadre de la sècheresse actuelle, le lâchée d 'eau nous seras confirmé 15 jours avant la compétition, dans le cas de refus la compétition sera annulée.

CONTACTS

Responsable de l'Organisation :

Nom : **GAUDY Bernadette**
Adresse : **39, Chemin Passerat**
33130 BEGLES France
Téléphone : **+ 33 (0) 6 18 67 52 98**
Mail : bernie33@hotmail.fr

Nom : **Patrick DUPRAT**
Adresse : **8, Chemin de l'Host**
33610 CESTAS France
Téléphone : **+ 33 (0) 6 43 36 75 40**
Mail : patrick.d33@orange.fr

SÉLECTIF NATIONAL

DE DESCENTE DE NAGE EN EAU VIVE 2023

Du 29 & 30 OCTOBRE 2022

Le Larrau

PROGRAMME

Samedi 29 octobre 2022

De 10 H à 13 H : Confirmation des engagements au PC Course par le chef d'équipe.

14 H 00 à 17 H 00 : Reconnaissance du parcours par les compétiteurs.
Navigation libre sous la responsabilité des clubs.

17 H 30 : Réunion
Du comité d'organisation.
De l'équipe sécurité.

18 H 00 : Cérémonie d'ouverture & briefing .
Retrait des dossards par le chef d'équipe.
Élection du représentant des Nageurs.

Dimanche 30 OCTOBRE 2022

9 H 30 : Installation des juges, des chronométreurs et des équipes de sécurité.

10 H 00 : 1ER Départ du Sélectif National de Descente 2023
(toutes les 30 secondes).

11 H 30 : Départ de la Course Espoirs 2023 (toutes les 30 secondes).

13 H 30 : Cérémonie de Remise des résultats et des Prix .
Suivie :
- D'un vin d'honneur

LE PARCOUR



TOPO GUIDE

Départ en amont de la retenue du barrage (allez ! Un peu de plat pour s'échauffer avant une superbe glissière RG)
4 km de descente jusqu'au St Engrace, avec un joli passage en gorge (4) pas trop visible de la route.
Commence alors le Saison, avec un gros passage (4) 1 bon km plus loin.
Au bout de 7km environ on arrive à Licq : option prudente débarquement au pont rive gauche, escalier en fer sur la pile du pont.

INSCRIPTION COMPÉTITION

ÉPREUVE	*Désignation*	**Sélectif National de Descente – saison 2023**
	Date – Lieu	**30/10/2022 – Licq-Athérey sur le Larrau**
	Catégories	**Cadet / Junior / Sénior / Master**

COORDONNÉES CLUB

NOM .....

.....

N° d'affiliation .....

Coordonnées (adresse, téléphone)

.....

.....

CACHET CLUB

_____

_____

RESPONSABLE NEV

NOM .....

tél. .....

E-mail .....

Signature

CHEF D'ÉQUIPE* : ☐ Candidat représentant des compétiteurs**

Nom : Prénom : Tél. :

** Le chef d'équipe est en charge de la confirmation des inscriptions des nageurs de son club et prend part à l'élection du représentant des compétiteurs la veille ou le jour de la compétition. ** Case à cocher pour être porté candidat à l'élection du représentant des compétiteurs.*

Droit à l'image : Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, votre visage sera flouté. Merci de nous le faire savoir en cochant la case suivante :

	NOM	PRÉNOM	Date de naissance jj/mm/aaaa	Catégorie	n° licence (Obligatoire)	Niveau Technique	⇩
1							☐
2							☐
3							☐

Chaque club engageant au moins trois concurrents doit mettre une personne à la disposition de l'organisation.

4							☐
5							☐
6							☐
7							☐
8							☐
9							☐
10							☐

Personne à disposition de l'organisation : NOM ..... Prénom ..... JF1 : ☐ oui - ☐ non ☐

Autre(s) personne(s) : ..... ☐

Le règlement compétition stipule que les inscriptions doivent parvenir au moins 15 jours avant la date de la manifestation. Le comité de course informe que pour toute inscription reçue après ce délai, une pénalisation de trois fois le montant des droits d'inscription sera appliqué.

Ci-joint les frais d'inscription compétiteurs de : **10 €** x ..... = ... €

À l'ordre de : FFESSM Avant le : **16 / 10 / 2022**

Fiche à renvoyer à : Bernadette GAUDY E-mail : Bernie33@hotmail.fr Tél : +33 6 18 67 52 98

Adresse : 39, Chemin Passerat 33130 Bègles France

Merci de faire parvenir une copie du formulaire d'inscription à Patrick DUPRAT : patrick.33@orange.fr

INSCRIPTION COMPÉTITION

ÉPREUVE	*Désignation*	**Sélectif National de Descente – saison 2023**
	Date – Lieu	**30/10/2022 – Licq-Athérey sur le Larrau**
	Catégories	**Benjamin / Minime**

COORDONNÉES CLUB

NOM .....

.....

N° d'affiliation .....

Coordonnées (adresse, téléphone)

.....

.....

CACHET CLUB

RESPONSABLE NEV

NOM .....

tél. .....

E-mail .....

Signature

Nageur Accompagnateur :

Nom : Prénom : Tél. :

Droit à l'image : Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, votre visage sera flouté. Merci de nous le faire savoir en cochant la case suivante :

	NOM	PRÉNOM	Date de naissance jj/mm/aaaa	Catégorie	n° licence (Obligatoire)	Niveau Technique	⇩
1							☐
2							☐
3							☐
	Chaque club engageant au moins trois concurrents doit mettre une personne à la disposition de l'organisation.						
4							☐
5							☐
6							☐
7							☐
8							☐
9							☐
10							☐

Personne à disposition de l'organisation : NOM ..... Prénom ..... JF1 : ☐ oui - ☐ non ☐

Autre(s) personne(s) : ..... ☐

Le règlement compétition stipule que les inscriptions doivent parvenir au moins 15 jours avant la date de la manifestation. Le comité de course informe que pour toute inscription reçue après ce délai, une pénalisation de trois fois le montant des droits d'inscription sera appliqué.

Ci-joint les frais d'inscription compétiteurs de : **8 €** x ..... = ... €

À l'ordre de : FFESSM Avant le : **16 / 10 / 2022**

Fiche à renvoyer à : Bernadette GAUDY E-mail : Bernie33@hotmail.fr Tél : +33 6 18 67 52 98

Adresse : 39, Chemin Passerat 33130 Bègles France

Merci de faire parvenir une copie du formulaire d'inscription à Patrick DUPRAT : patrick.33@orange.fr

FFESSM
FÉDÉRATION FRANÇAISE ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

FFESSM
NAGE EN EAU VIVE

AUTORISATION PARENTALE POUR TOUT PRELÉVEMENT NÉCESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE LORS D'UN CONTRÔLE ANTIDOPAGE SUR LES MINEURS

Vu l'article R.232-52 du Code du Sport (*)

Je soussigné :

Personne investie de l'autorité parentale de :

Nom : Prénom :

Né(e) le :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement sanguin, à l'occasion des contrôles mis en place dans le cadre de la lutte contre le dopage.

Club de rattachement du mineur :

Attestation établie le : À :

Signature du dépositaire de l'autorité parentale :

(*) Article R.232-52 : « Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout Prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. »

AUTORISATION PARENTALE

Pour la participation aux activités de Nage en Eau Vive

Type : □ Descente

Genre de la manifestation : **Sélectif National de Descente 2023**

Lieu : **64 560 Licq-Athérey**

Date : **29 & 30 octobre 2022**

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ……..
Née(e) le …… / ……. / …… à, ……
Domicilié au ……
……
Agissant en qualité de Personne investie de l'autorité parentale
Autorise □ Mon fils □ Ma fille □ L'enfant :
Né(e) le …… /…… /……à,……

À participer à la manifestation sportive citée en référence.
J'atteste avoir le plein exercice de l'autorité parentale à l'égard de cet enfant mineur.
Cette autorisation est valable du : …… Au ……

Fait à : le : Signature